

Sommaire

Les associations constatent une baisse de leurs financements

ERRATUM : Augmentation de l'indemnité de Service Civique au 1^{er} janvier 2012

Appel à projets "Parcours vacances" destiné aux Missions Locales

Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier / Offre d'emploi

Du côté des Missions Locales / L'UNML vous représente

en une / page 2

en une

page 2

page 3

page 4

Les associations constatent une baisse de leurs financements

Le 16 janvier 2012, la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) et France Active ont publié une enquête qui confirme l'inquiétude des associations sur l'évolution de leurs financements publics. En effet, entre 2009 et 2010, 69% des associations interrogées ont vu leurs financements publics baisser.

Cette enquête a été réalisée en ligne auprès de 877 associations, avec le soutien technique du CNRS, de septembre à novembre 2011. Compte tenu de la surreprésentation des associations employeuses, l'enquête n'a retenu que celles-ci, soit 685 structures. Les structures interrogées sont de tous secteurs, tailles et âges.

L'enquête met en évidence que 69 % des associations interrogées ont vu au moins un de leurs financements publics baisser.

Baisse du financement de l'état et des collectivités territoriales

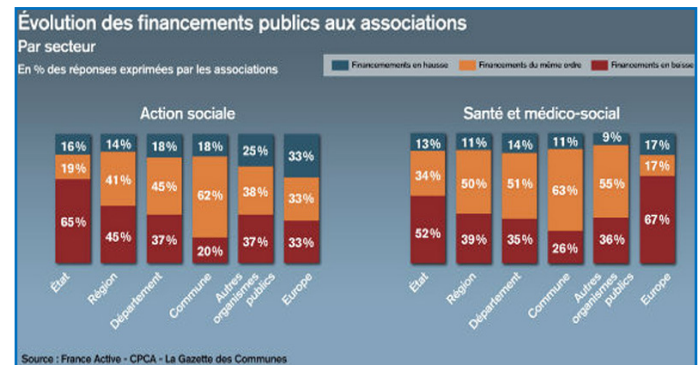
Les subventions de l'État sont les plus concernées, puisque 56 % des associations sont touchées. Mais les collectivités territoriales marquent aussi le pas : 35 % des associations sont impactées par une baisse.

Ainsi, les Conseils régionaux et les Conseils généraux ont davantage diminué leur financements aux associations que les communes et les intercommunalités, respectivement pour 41 et 39% des associations. 53 % des communes ont maintenu leurs subventions. Et celles concernées par des hausses et des baisses s'équilibrent.

Tous les secteurs ne sont pas touchés de la même manière

Les associations d'action sociale constituent le champ d'activités le plus touché par les baisses budgétaires, notamment de la part de l'État et des Régions. Même tendance pour les associations œuvrant dans le secteur de la santé et du médico-social.

Les Conseils généraux maintiennent leur financement pour 45% des associations d'action sociale et 51% des associations de santé et de médico-sociales.



ERRATUM : Augmentation de l'indemnité de Service Civique au 1^{er} janvier

Suite à l'augmentation de l'assiette de la CSG-CRDS au 1^{er} janvier 2012, les montants d'indemnités s'appliquant en 2012 dans le cadre du Service Civique communiqués par l'Agence du Service Civique, la semaine dernière, étaient erronés.



Ainsi :

- l'indemnité versée aux volontaires par l'ASP dans le cadre de l'engagement de Service Civique est de **456,75 €**
- la majoration de l'indemnité sur critères sociaux dans le cadre de l'engagement de Service Civique est de **103,98 €**
- la prestation que les organismes doivent verser aux volontaires dans le cadre de l'engagement de Service Civique n'étant pas soumise à la CSG-CRDS, son montant est de **103,90 €**.

Pour les associations de **développement économique et rural**, les financeurs locaux maintiennent les subventions dans un contexte où l'État se retire de manière assez forte (47 % des associations concernées).

Même scénario pour les associations de **défense des droits** : les collectivités territoriales maintiennent leurs financements quand l'État se met en retrait : 72% des associations ont vu les financements État diminuer entre 2009 et 2010.

"Le financement des associations : entre contraintes budgétaires et projets associatifs"

Tel est le titre de l'enquête de la CPCA et de France active et qui présente un certain nombre de propositions :

- Maintenir les financements publics, garants de l'intérêt général
- Privilégier les modes de contractualisation permettant un financement partenarial, pluriannuel et respectueux de l'initiative associative
- Permettre aux associations de constituer des fonds propres
- Favoriser le développement d'un modèle français de relations partenariales équilibrées entre entreprises et associations.
- Maintenir l'abattement fiscal lié aux dons et favoriser l'accès des associations à la générosité publique

- Sensibiliser les associations à l'intérêt d'autres solutions d'apports de financements
- Développer l'épargne solidaire et son réinvestissement dans des projets d'utilité sociale en région

Pour consulter le document c'est [ici](#).

CPCA et France Active en bref

La **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** est née d'une volonté des présidents de coordinations, pour promouvoir la liberté d'association et la vie associative. Elle regroupe 16 coordinations nationales, représentant près de 700 fédérations soit plus de 600 000 associations en France. Ces coordinations représentent la diversité du monde associatif et de ses champs d'intervention : éducation populaire, action culturelle, mouvement sportif, développement rural, solidarité internationale, droits des femmes, action sanitaire et sociale, vie étudiante, lutte contre les discriminations, défense des consommateurs, droits de l'homme, etc

France Active est un réseau de proximité qui aide depuis plus de 20 ans les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle. Il finance parallèlement les entreprises solidaires (insertion par l'activité économique, associations d'utilité sociale).

Appel à projets "Parcours vacances" destiné aux Missions Locales

Un outil original pour améliorer l'accès à la mobilité et à l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans

L'association Vacances Ouvertes met à disposition des Missions Locales le dispositif Parcours Vacances pour :

- permettre aux jeunes engagés dans un parcours d'insertion d'élaborer et de concrétiser un projet de vacances autonomes
- inscrire les jeunes dans une démarche de projet
- favoriser l'acquisition de savoir-faire et compétences transférables dans la vie quotidienne et dans la recherche d'emploi : organisation, anticipation, construction et gestion d'un budget...



Les objectifs

La préparation d'un projet de départ en vacances autonomes offre aux structures intervenantes un outil d'intervention original et efficace permettant de renouveler le travail quotidien autour de l'accès à l'autonomie par la mobilisation d'un certain nombre de ressources telles que l'anticipation, l'organisation, la mobilité, la sociabilité, etc.

Les compétences acquises ou renforcées lors du montage de ce projet ont vocation à être réutilisées dans la suite du parcours du jeune. C'est cette notion de transférabilité des démarches accomplies qui a retenu l'intérêt des structures.

Quels projets peuvent être soutenus ?

Les projets de vacances élaborés dans le cadre du dispositif doivent respecter les critères suivants :

- se dérouler en France métropolitaine, Outre-Mer, et/ou dans les autres pays de l'Union Européenne.
- se dérouler sur une durée minimale de 4 jours et 3 nuits
- le séjour doit être préparé par les jeunes et être vécu sur place de manière autonome : les jeunes assurent seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant le séjour. Les séjours en présence d'un adulte référent (ascendant direct ou indirect) ou d'un professionnel encadrant, sont donc exclus
- les projets peuvent être individuels ou collectifs, dans la limite de 6 jeunes maximum par groupe
- la bourse ne doit pas excéder 80% du coût des séjours (et nécessite donc une participation financière du jeune, de la famille, de la structure, d'une autre aide... à hauteur de 20% minimum du coût du séjour).

INSCRIPTIONS avant le 20 février 2012

Dossiers d'inscription téléchargeables sur le site de [vacances ouvertes](#)

Pour plus d'informations sur le dispositif : contactez Coralie Caron ou Doussou Koné

ccaron@vacances-ouvertes.asso.fr / 01 49 72 50 49

dkone@vacances-ouvertes.asso.fr / 01 49 72 50 30

Zoom sur l'Économie sociale : une branche, un métier

En tant que Syndicat d'employeurs de la branche des Missions Locales et PAIO, l'UNML est adhérente à l'USGERES. Cette dernière fédère et représente les employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), soit 12 des 13 branches du secteur. Elle a réalisé un guide qui les présente ainsi que 70 métiers clés. Pendant 11 semaines, nous vous proposons une série qui vous fera découvrir toute la richesse d'opportunités de l'économie sociale. Cette semaine la branche "Animation " et un métier clé : animateur multimédia...

en partenariat avec



Animation

Le secteur de l'animation socioculturelle est très vaste. Il se caractérise aujourd'hui par la variété et l'étendue de ses domaines d'intervention : activités culturelles, éducation scolaire et périscolaire, activités physiques et sportives, politique de la ville et développement local, environnement ...

Les domaines d'activités

On peut identifier 3 activités principales dans l'animation :

- l'accueil des publics (enfants, jeunes, adultes, seniors, publics en insertion, ...),
- la conception d'activités en fonction des publics, de la législation et du contexte institutionnel,
- la conduite des temps d'animation et l'accompagnement des publics.

Dans ce cadre, les professionnels de l'animation sont amenés à mettre en place des activités liées à la culture mais aussi au sport, aux loisirs et aux vacances. En outre, ils jouent également un rôle actif dans la prévention de la délinquance et dans l'insertion sociale.

Les emplois et métiers

Ils se répartissent en trois catégories :

Fonctions d'animation

- Animateur périscolaire
- Animateur de loisirs éducatifs
- Animateur sportif
- Animateur nature
- Formateur
- Informateur jeunesse
- Guide accompagnateur
- Professeur de musique

Fonctions d'administration et de direction

- Directeur de Centre de loisirs sans hébergement (CLSH)
- Directeur d'association
- Directeur administratif et financier
- Secrétaire
- Comptable
- Fonctions techniques
- Responsable d'équipement
- Agent de maintenance et d'entretien

Fonctions techniques

- Responsable d'équipement
- Agent de maintenance et d'entretien



Consultez l'intégralité de la fiche :
[Guide trajectoire](#)

Animateur (H/F) multimédia

L'animateur(H/F) multimédia accompagne et assiste des publics différents (enfants, adultes, personnes du troisième âge...) dans l'appropriation des outils informatiques et usages de l'internet, au travers d'actions de médiation individuelles ou collectives (animation d'activités éducatives, ludiques, artistiques, techniques, administratives, citoyennes...).

Missions principales

- Organiser et encadrer des activités d'animation et d'accompagnement à l'appropriation des outils et usages des TIC
- Garantir une mission de veille, de gestion et maintenance des équipements informatiques
- Concevoir des supports de communication, de valorisation des activités et de la structure

Diplômes

- le BPJEPS, spécialité techniques de l'information et de la communication
- le Diplôme Universitaire « Médiation Multimédia et Monitorat d'Internet » (DU 3M I)

Le métier étant relativement récent une longue expérience dans l'informatique, une bonne maîtrise des outils ainsi qu'un niveau équivalent à Bac+2 permettent d'exercer cette activité.

Évolution professionnelle

L'entrée dans la profession est couramment précédée d'une expérience de l'encadrement et/ou d'une pratique personnelle de l'activité. En revanche, le type d'emploi concerné est trop récent pour que les évolutions, dans et hors du poste (hormis une évolution de type hiérarchique, d'animateur(trice) à responsable de structure), puissent être clairement perçues.

Offre d'emploi

1 nouvelles offres disponibles sur notre site : rubrique [offres d'emploi](#)

- Directeur H/F – Mission Locale de Haute Garonne

Du côté des Missions Locales

Retour sur la journée professionnelle de l'Association Régionale des Missions Locales Provence - Alpes - Côte d'Azur

Le 12 janvier dernier, l'ARDML PACA a organisé sa journée professionnelle à Marseille sur le thème : "l'action des Missions Locales dans le champ de l'emploi : l'intermédiation Jeune/Entreprise"¹. Outre une couverture médiatique inédite pour ce type d'événement (presse/radio/TV locale), plus de 300 de participants s'étaient déplacés. Citons parmi eux, les partenaires sociaux dans le cadre de l'ANI, les services de l'état mais aussi les Grands Comptes.

Un succès partagé par tous les acteurs

" Nous avons reçu un message fort de la DIRECCTE, saluant le personnel des Missions Locales et les félicitant au nom du Préfet de Région, des objectifs largement atteints et de la qualité des actions menées" se réjouit Dominique Davy, Délégué général de l'ARDML.

Renouvelant sa confiance, la Région a annoncé 2% d'augmentation sur le budget 2012 alloué au réseau, spécificité de cette dernière qui indexe financièrement la Convention Collective Nationale. "Elle s'est félicitée du partenariat sur le décrochage scolaire arguant qu'il était un atout majeur dans la réussite de l'Accord national interprofessionnel", ajoute Dominique Davy.

Dans son discours d'ouverture, **Claude Fournet, Président de l'ARDML et Vice-Président de l'UNML** a remercié "l'ensemble des participants présents et actifs tout au long de l'année". Il a excusé l'absence de Jean-Patrick Gille tout en l'associant aux vœux formulés à cette occasion. Puis, il a insisté sur l'importance du chantier mené sur la Convention pluriannuelle d'objectifs valorisant les efforts de la DIRECCTE dans le dialogue de gestion. Il a salué la présence du CNML en la personne de son Secrétaire général, Vincent Delpy, qui est intervenu lui aussi sur la CPO et qui s'est réjoui de l'imminente signature de l'Accord cadre régional pour le déploiement du Service Public de l'Orientation, sous l'égide du CCREFP². Enfin, Claude Fournet a souligné "tout l'intérêt d'avoir donné à nouveau la parole aux jeunes à travers l'enquête de satisfaction réalisée auprès de 5 000 d'entre-eux, ce qui permettra d'encore mieux répondre à leurs attentes".

Des ateliers suivis par les professionnels et les partenaires

Au nombre de 5, ils présentaient le bilan des actions.

- **Prévention des discriminations ou comment accompagner les entreprises à objectiver leurs critères de recrutement**

Depuis 2009 l'ARDML propose aux entreprises, avec l'appui d'un cabinet spécialisé, une méthode pratique de recrutement afin de prévenir toute forme de discrimination dans une logique constructive et non culpabilisante, grâce au module de formation "Objectiver ses critères de recrutement".

- **Le Parrainage : une passerelle vers l'emploi**

Les Missions Locales de PACA animent un réseau de parrainage, l'incluant même dans leur projet de structure. L'objectif 2010 était de 1967 jeunes pour 842 parrains. La réalisation est au delà des projections avec 2010 jeunes parrainés par 736 parrains (environ 1 parrain/marraine pour 3 jeunes).

- **Faciliter l'insertion professionnelle par la mobilité internationale des jeunes**

Le projet Vista vise à accompagner 110 jeunes résidant en PACA et ayant le moins d'opportunités, via un dispositif d'actions innovantes organisées en amont et en aval de la mobilité internationale. A cette occasion, un partenariat inédit a été initié entre l'ONG européenne Eurocircle, l'ARDML et le GIP FIPAN, cofinancé par le Fonds social européen, l'État et le Conseil régional.

- **L'offre de services de la Mission Locale : les éléments constitutifs de la satisfaction des usagers**

Les premiers résultats de l'enquête de satisfaction 2011 réalisée auprès de 5000 jeunes et de plus de 200 entreprises partenaires ont été publiés. Souvent sollicitées, ces dernières se déclarent satisfaites de cette collaboration signalant une meilleure préparation des jeunes issus des Missions Locales et l'importance de leur accompagnement. D'ailleurs, ces dernières privilégient le réseau pour leur recrutement local, appréciant le service de proximité. Ce regard croisé sera enrichi en 2012 avec l'élargissement de la démarche auprès des entreprises partenaires des 29 Missions Locales de la région.

- **Les jeunes et leur accès à l'emploi et à l'entreprise: le déploiement d'une démarche régionale Grands Comptes : méthode, partenariat et structuration**

De nombreux représentants de grandes entreprises signataires d'accord de partenariat avec les Missions Locales ont apporté le témoignage de leur engagement. Les résultats sont au rendez-vous puisqu'au terme de la 1^{ère} année de l'action, on dénombre près de 1400 jeunes mobilisés et 350 d'entre-eux recrutés.

A noter, pour être complet, que l'équipe des jeunes de ML PROD a couvert les travaux et réalisera un film sur la journée.

¹Cf. Info Hebdo 57

²Comité consultatif régional de l'emploi et de la formation professionnelle



L'UNML vous représente

30 janvier : Sous groupe de travail national CPO " Ingénierie de Formation"

31 janvier : Réunion Service Civique - La Poste - ANDML

2 février : Conférence Régionale " Quel avenir pour les jeunes sous main de justice" organisée par les Missions Locales Toulouse et Haute Garonne - Intervention de Hervé Hénon pour l'UNML

2 février : Conférence sur les Services sociaux d'intérêt général (SSIG)